

Circulaire 6879 du 05/11/2018

 $\label{lem:condition} \mbox{Circulaire d'information} - \mbox{Croix-Rouge de Belgique}: \mbox{Formation} \times \mbox{Animateur-Relais BEPS} \ .$ 

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<ul> <li>☐ Fédération Wallonie- Bruxelles</li> <li>☐ Libre subventionné</li> <li>☐ libre confessionnel</li> <li>☐ libre non confessionnel)</li> </ul>	-Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé subventionnées par la Fédération Wallonie- Bruxelles;
☐ Sofficiel subventionné ☐ Niveaux : Secondaire ordinaire et spécialisé	<ul> <li>- Aux Directions des écoles d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie- Bruxelles;</li> </ul>
Type de circulaire	<ul> <li>- Aux Directions des Centres Psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles;</li> </ul>
☐ Circulaire administrative	<ul> <li>- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.</li> </ul>
☐ Circulaire informative	Pour information :
Période de validité	Tour information.
⊠ du 01/09/2018 au 30/06/2019	- Au Service général d'inspection
Documents à renvoyer	
☐ Oui	
☐ Date limite :	
☐ Voir dates figurant dans la circulaire <b>Mot-clé :</b>	
Croix-Rouge, Secourisme, Formation, Animateur-relais	

Signataire			
Ministre / Administration :	Marie-Martine SCHYNS	Marie-Martine SCHYNS	
Personnes de contact			
Croix-Rouge de Be	lgique		
Nom et prénom	Téléphone	Email	
Sarah BELLI	02 371 35 11	formations.relais@croix-rouge.be	

## Organisation de formations d'Animateurs-relais pour le BEPS

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Depuis 2013, la Croix-Rouge collabore avec le monde de l'enseignement pour former les enseignants aux premiers secours. Cette formation agréée apprend aux enseignants à sauver des vies, mais également à transmettre à leurs élèves la connaissance des gestes qui sauvent.

Pour l'année 2018/2019, la Croix-Rouge donne la possibilité à 100 enseignants du secondaire et du supérieur de suivre cette formation gratuitement. En 6 jours, ils seront à-même de dispenser des cours « BEPS » (Brevet Européen de Premiers secours) directement à leurs élèves et dans leur établissement scolaire.

Pour toute information, je vous invite à contacter Madame Sarah BELLI, Coordinatrice Formations relais.

Vous pouvez également consulter le site Internet de la Croix-Rouge : www.croix-rouge.be/enseignant

Je vous invite à diffuser l'information au sein de votre établissement (enseignant(e), éducateurs, etc.).

Je vous remercie pour votre collaboration.

La Ministre de l'Education,

**Marie-Martine SCHYNS**